



**ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA**

**PROCÈS-VERBAL** N° 47

**PREMIÈRE SESSION, TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE**

**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

M. SANTOS, *président du Comité des subsides*, fait rapport des travaux accomplis le 15 juin 2000.

**EN COMITÉ**

Dans le groupe du Comité des subsides réuni dans la salle 255 le jeudi 15 juin 2000 afin d'examiner le budget des dépenses du ministère du Travail, M. LAURENDEAU propose que la question soit renvoyée à l'Assemblée. Un vote par oui ou non est tenu, après quoi un vote consigné est demandé. Les députés réunis dans les salles 254 et 255 retournent à l'Assemblée. Un vote consigné est tenu, et la motion est rejetée. (26-20).

Dans le groupe du Comité des subsides réuni dans la salle 254 le jeudi 15 juin 2000 afin d'examiner le budget des dépenses du ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme, la décision du président déclarant irrecevable une motion proposée par M. DERKACH a été contestée. Un vote par oui ou non est tenu, après quoi un vote consigné est demandé. Les députés réunis dans les salles 254 et 255 retournent à l'Assemblée. Un vote consigné est tenu, et la décision est maintenue (25-14).

Le rapport est déposé, et le Comité obtient la permission de siéger de nouveau.

Avec le consentement de l'Assemblée, sont déposés séparément et lus une première fois les projets de loi suivants dont l'objet a été indiqué :

(N° 36) — *Loi modifiant la Loi sur les poursuites sommaires/ The Summary Convictions Amendment Act*  
(M. le ministre MACKINTOSH)

(N° 37) — *Loi abrogeant diverses lois en matière de santé/The Miscellaneous Health Statutes Repeal Act*  
(M. le ministre CHOMIAK)

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, MM. STRUTHERS et DYCK, M<sup>me</sup> KORZENIOWSKI ainsi que MM. PENNER (Steinbach) et MALOWAY font des déclarations de député.

**Lundi 19 juin 2000**

---

L'Assemblée se forme en comité plénier afin d'examiner les crédits à accorder à Sa Majesté.

L'Assemblée poursuit ses travaux en comité.

---

La séance est levée à 18 h 51, et les travaux de l'Assemblée sont ajournés à demain, à 13 h 30.

Le président,

George HICKES